



BÂTIMENT

Si l'année 2003 s'est traduite par une baisse de l'activité bâtiment en France, elle

apparaît plutôt favorable pour la Bretagne et le Finistère, grâce à une dynamique plus importante dans le domaine de l'habitat. L'activité finistérienne se caractérise par un recul du logement individuel et une relance du logement collectif.

Malgré des prévisions orientées à la baisse, le bilan 2003 du marché breton de la construction enregistre une légère progression de 0,3 % (après 0,7 % en 2002). Celle-ci est le résultat conjugué de la constance du secteur entretien-amélioration (+ 0,6 %) et de l'orientation favorable de la construction neuve, surtout dans le domaine du logement (+ 4,1 %).

Cette hausse, bien que limitée, exprime néanmoins des avancées manifestes par rapport à 2002. Ainsi, la production régionale affiche une nette amélioration en terme de mises en chantier : 22 704 contre 20 808 en 2002 (+ 9 %). Pour observer un tel niveau en Bretagne, il faut remonter à 1981.

Toutefois, la situation se révèle contrastée entre les 4 départements : le Finistère inscrit 5 236 mises en chantier (+ 7,4 %) (cf. graphique 1). Le Morbihan obtient la plus forte augmentation avec + 23,7 %, et les Côtes d'Armor + 9,1 %. Seule l'Ille-et-Vilaine accuse un recul (- 1,7 %).

Le nombre de permis de construire délivrés au cours de l'année 2003 dans le Finistère correspond à 6 045 logements soit une progression de 9,1 %.

Repli du logement individuel

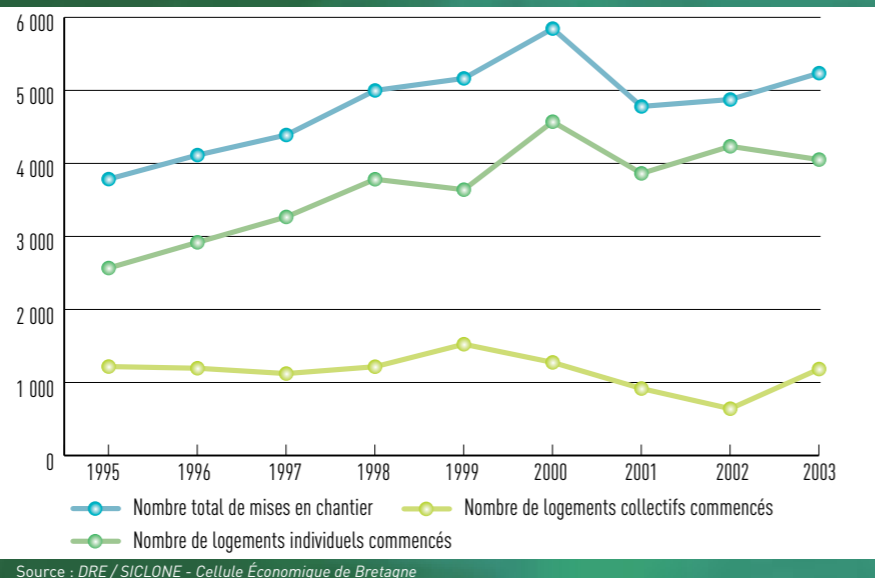
Après une année 2002 renouant avec la croissance, le marché breton du logement individuel affiche une demande toujours soutenue en 2003 (19 085 logements, + 8 %).

La maison individuelle représente près de 2 logements autorisés sur 3 dans tous les départements à l'exception de l'Ille-et-Vilaine où la répartition se fait à parts égales entre l'individuel et le collectif.

Le Finistère, avec 4 052 logements individuels, accuse la plus forte baisse d'activité, avec - 4 % par rapport à 2002 (cf. graphique 1).

Le nombre de maisons individuelles mises en chantier a diminué de 1 % et le secteur individuel groupé a subi une baisse de 24 %. Néanmoins, le littoral finistérien accueille un nombre croissant de maisons individuelles (+ 15 %), tout comme les zones côtières des autres départements. Le littoral constitue une zone d'attraction pour l'habitat, aussi bien pour les résidences principales que pour les résidences secondaires.

GRAPHIQUE 1 • Finistère : nombre de logements individuels et collectifs mis en chantier



Source : DRE / SICLONE - Cellule Économique de Bretagne

Une reprise significative du logement collectif

La reprise tant escomptée sur le marché du logement collectif breton, a finalement été au rendez-vous pour l'année 2003 (+ 7,1 % de logements collectifs autorisés auxquels s'ajoute une augmentation notable de 30 % des mises en chantier).

Le Finistère inscrit une progression de 84 %, en passant de 641 à 1 184 logements collectifs mis en chantier (cf. graphique 1). La plus forte croissance comparée aux 3 autres départements, même si l'Ille-et-Vilaine compte toujours le nombre le plus élevé de projets collectifs.

Cette reprise est liée au développement du secteur locatif social et de la promotion privée.

En 2003, le nombre total de prêts locatifs aidés distribués a dépassé celui de 2002 (+ 8,5 %). La Bretagne se situe ainsi au 4^e rang (hors Ile de France) pour la création de logements locatifs sociaux. Cependant, cette progression régionale masque des disparités entre les départements. Elle a été plus marquée pour le Finistère (+ 24 %), suivi de l'Ille-et-Vilaine (+ 11 %). Par contre, le Morbihan et les Côtes d'Armor ont fait face à une baisse respective de 4 % et de 5 %. L'augmentation des prêts locatifs aidés a été plus nette dans le secteur de l'acquisition-

amélioration (+ 19,9 %) que dans le secteur de la construction neuve (+ 7,3 %).

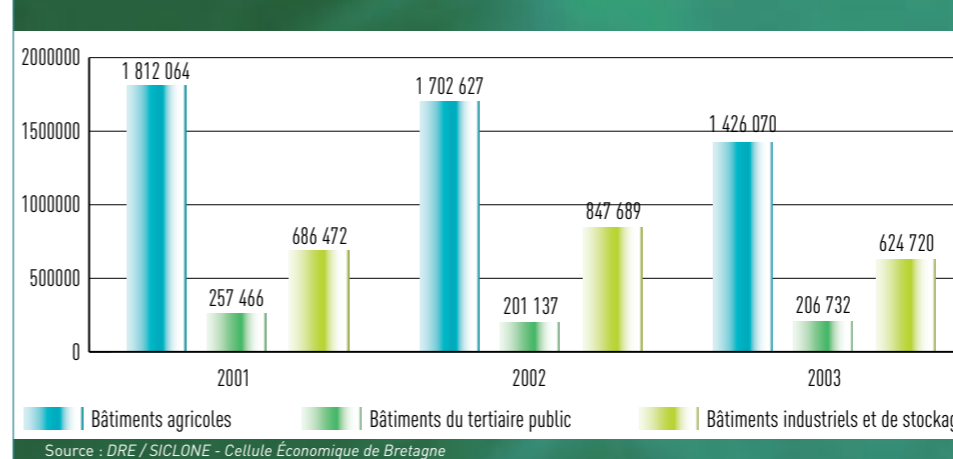
Par ailleurs, la reprise dans la promotion privée peut s'expliquer par l'évolution des modalités de financement des ménages bretons pour réaliser leurs projets, face à l'augmentation des prix dans l'immobilier (allongement très net de la durée de remboursement des prêts malgré des taux d'intérêt attractifs).

Le secteur de la rénovation-réhabilitation poursuit sa progression

La bonne orientation de l'activité entretien-amélioration ne se dément pas en 2003. Le niveau d'activité est supérieur à celui de 2002 même s'il reste inférieur à celui des années précédentes.

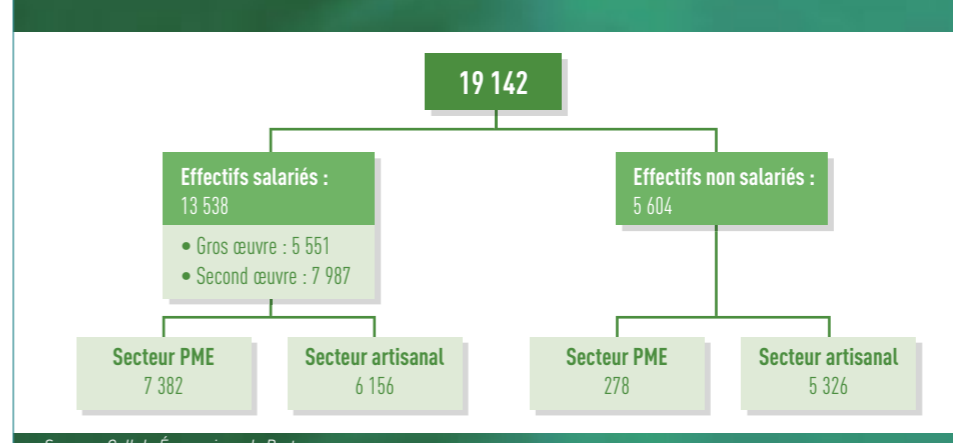
Le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises bretonnes du bâtiment est évalué à 5 236 Millions € HT, dont environ 47,7 % au profit des travaux de rénovation-réhabilitation. (5 103 Millions € et 47 % en 2002). Ces derniers occupent une part croissante de l'activité des entreprises du secteur de la construction, en particulier pour les travaux relatifs au logement (+ 0,7 %), plus que pour les travaux afférents aux locaux non résidentiels (+ 0,5%).

GRAPHIQUE 2 • Bâtiments non résidentiels mis en chantier en Bretagne (en M €)



Source : DRE / SICLONE - Cellule Économique de Bretagne

GRAPHIQUE 3 • Total de l'emploi BTP au 1^{er} janvier 2003



Source : Cellule Économique de Bretagne

La reconduction du taux de TVA à 5,5 % pour 2 ans, ajoutée aux mesures fiscales existantes en faveur de l'habitat, devraient avoir des répercussions positives sur la demande de travaux des ménages pour l'année 2004.

Régression du secteur non résidentiel

Les difficultés subsistent concernant le non résidentiel (cf. graphique 2). Les bâtiments agricoles subissent une baisse sensible (- 16 %) due aux difficultés structurelles des filières avicoles et porcines. Mais la baisse incombe surtout aux bâtiments industriels (- 22 %) et de stockage non agricole (- 40 %). Les bâtiments dédiés à la culture et aux loisirs connaissent une amélioration qui tend à favoriser le secteur tertiaire public (+ 40 %).

Un appareil de production en attente de renouvellement

Au 1^{er} janvier 2003, le Finistère dénombre 94 emplois supplémentaires, soit un léger accroissement (+ 0,5 %), le plus faible depuis 1995. L'effectif salarié a gagné 133 emplois par rapport à 2002, alors que l'effectif non salarié en a perdu 39. Toutefois, le

Finistère conserve sa seconde place après l'Ille-et-Vilaine, en totalisant 26 % des emplois bâtiment de la région (cf. graphique 3). Le secteur artisanal représente plus d'un actif sur deux, avec une majorité d'entreprises issues du second oeuvre. La répartition des emplois se fait largement au profit de l'entretien-amélioration, qui occupe deux actifs sur trois.

Avec un niveau de production qui reste élevé, les capacités sont toujours fortement sollicitées en 2003, engendrant des tensions sur l'appareil de production. Au regard des offres d'emplois déposées à l'ANPE entre janvier et septembre 2003, certains métiers ont été très demandés par les chefs d'entreprises en quête de personnel. Ainsi, les entrepreneurs du gros oeuvre exprimaient des besoins dans la maçonnerie (124 offres) et ceux du second oeuvre dans les métiers de la peinture en bâtiment (108 offres) et de la couverture (70 offres). Les difficultés de recrutement persistent et inquiètent d'autant plus que les perspectives d'évolution démographique posent la question du renouvellement. Si l'appareil de production finistérien est aujourd'hui correctement dimensionné en nombre d'entreprises, ce n'est pas le cas en nombre de salariés.

Le bâtiment doit redorer son blason auprès des jeunes pour recruter

“Quelles raisons expliquent les difficultés de recruter du personnel qualifié dans le bâtiment ? Nos métiers manquent d'attractivité et ont une réputation de pénibilité. Les métiers manuels ont malheureusement été dénigrés par les parents et par l'Éducation Nationale trop longtemps. Aujourd'hui, on en subit les conséquences avec un besoin urgent de personnel qualifié. A titre d'exemple, dans le Finistère aujourd'hui, il manque 130 maçons... Dans cinq ans, il en manquera 300. Le phénomène va s'aggraver compte tenu des perspectives démographiques.

Quels moyens faut-il mettre en place pour modifier cette image ?

Nos métiers sont plaisants, motivants et très variés. Les conditions de travail ne sont pas si difficiles qu'on peut l'imaginer. Nous devons le faire savoir auprès des collégiens. C'est là que tout se joue. Il nous faut aller les voir dans les établissements, les inviter sur des chantiers pour les convaincre de s'orienter vers nos métiers.”

Georges Corre, Vice-président de la Chambre de Métiers du Finistère